

PLAN

INTRODUCTION

I- LA TRANSPLANTATION DE LA PEAU

1- DÉFINITION

2- TYPES DE TRANSPLANTATION DE LA PEAU

3- AVANTAGES DE LA TRANSPLANTATION DE LA PEAU

4- INCONVÉNIENTS DE LA TRANSPLANTATION DE LA PEAU

II- LES ORGANES ARTIFICIELS

1- DÉFINITION D'UN ORGANE ARTIFICIEL

2- EXEMPLES D'ORGANES ARTIFICIELS

3- AVANTAGES DE LA FABRICATION D'ORGANES ARTIFICIELS

4- INCONVÉNIENTS DE LA FABRICATION D'ORGANES ARTIFICIELS

CONCLUSION

INTRODUCTION

La transplantation d'organes est la seule issue thérapeutique pour beaucoup de pathologies qui entraînent une perte de fonction irréversible d'organes vitaux. La greffe et la transplantation d'organe est une branche de la nouvelle médecine, créée au début du XXème siècle. Cette technique médicale consiste à remplacer un organe altéré, en cas de dysfonctionnement, porté par un patient malade, par un autre sain provenant généralement d'un être de même espèce en respectant plusieurs conditions. Dès sa création en 1905, cette branche était considérée comme une révolution dans le domaine médical. Des milliers et des milliers de malade ont eu la chance de mener de nouveau une vie normale et se rattacher de plus en plus à la vie. D'autre part ce sujet biologique ne cesse de subir des nouveautés techniques, c'est un sujet qui se développe continuellement. Dans notre recherche on va présenter les avantages et les inconvénients des différents cas de transplantation de peau ou de fabrication d'organe sur la santé humaine.

I – LA TRANSPLANTATION DE LA PEAU

1-DÉFINITION :

La transplantation de peau, greffe cutanée (ou transplantation cutanée) est l'utilisation d'un morceau de peau pour recouvrir une plaie, soit dans un but de cicatrisation par le tissu apporté, soit comme pansement. Suivant l'origine du greffon, on parle de prélèvement autologue (fait sur le receveur lui-même) ou de prélèvement hétérologue (fait sur une autre personne que le receveur).

La greffe et la transplantation sont des opérations médicales qui consistent à remplacer un organe altéré (ou partie d'organe) par un organe sain offert par un donneur. La seule différence est que la greffe est vasculaire où l'organe prélevé sans les vaisseaux sanguins, elle est généralement utilisée pour les organes : corné, cartilage articulaire, moelle osseuse, os... Tandis que la transplantation est réalisée avec anastomose chirurgicale des vaisseaux sanguins nourriciers, elle est utile pour les organes cœur, poumon, foie, pancréas, rein...

2- TYPES DE TRANSPLANTATION DE LA PEAU :

Il existe aujourd'hui divers types de transplantation cutanée. On peut citer :

-Greffes en filets autologues :

Les tissus utilisés proviennent du patient lui-même. Ce sont des morceaux de peau restés intacts chez le patient qui sont utilisés afin de soigner les zones endommagées.

-Greffes en filets allo géniques :

Ici, les tissus pour le transplant sont prélevés sur un cadavre humain. Ils permettent de pouvoir

disposer de grandes surfaces de peau rapidement et sans traumatisme supplémentaire pour le patient.

3-AVANTAGES DE LA TRANSPLANTATION DE LA PEAU

La greffe est souvent vécue comme une seconde naissance. De nos jours, bien qu'une personne soit greffée, elle peut reprendre une vie presque normale. Certes, elle gagne des mois ou des années de vie, mais elle retrouve l'envie de faire certaines choses. En effet, elle peut refaire du sport, avoir des enfants reprendre une activité professionnelle, voyager... De plus, grâce aux années de vie supplémentaires qu'elle offre, elle permet à ces personnes de refaire des projets, d'aimer, trouver son âme-sœur, reconstruire une vie de couple, etc. Elle peut s'imaginer un nouvel avenir. C'est une grande chance.

4- INCONVÉNIENT DE LA TRANSPLANTATION DE LA PEAU

Mais cette nouvelle vie offerte n'est pas toujours rose. Après un séjour prolongé d'hospitalisation, le receveur devra revenir dans son centre d'hospitalisation, où il y fera des examens de contrôle pour prévenir les risques de rejet ou d'infection, où il sera suivi régulièrement (une à deux fois par semaine, jusqu'à des visites annuelles ou biennuelles). Après une greffe, on devient dépendant des médicaments à vie puisqu'il existe toujours un risque de rejet du greffon. Mais les patients en sont prévenus avant l'intervention, tout comme la prise de médicaments. Environ jusqu'aux années soixante, la priorité des médecins était de réussir l'opération de la greffe. Beaucoup de patients décédaient dans les jours suivant la greffe. Ensuite, leur but fut de contrer le rejet.

II- ORGANES ARTIFICIELS

1-DÉFINITION

L'organe artificiel est un appareil ayant pour fonction de remplacer des organes humains dysfonctionnels. Il peut être temporaire ou permanent. Totalement autonome, il ne doit pas être confondu avec les implants ou les prothèses, jouant un rôle plus esthétique ou fonctionnel.

2- EXEMPLES D'ORGANES ARTIFICIELS

On classe les organes selon leurs fonctions, leur disposition leur nombre (un organe peut appartenir à plusieurs classes). Classement partiel :

- Organes vitaux , qui sont ceux dont l'organisme ne peut se passer ou qui le mettent en danger de mort en cas de blessure ou amputation. Ce sont généralement aussi des organes internes tels que le cerveau ou des viscères
- Organes creux (cœur ou vessie)
- Organes multiples (ex : ganglions lymphatique), doubles (ex : poumons, reins), uniques (ex : foie, cœur, cerveau)
- Organe lymphoïde
- Organes génitaux (de la reproduction)
- Organes préhensiles (mains, pieds, bec, tentacules, queue chez certains singes et reptiles)
- Organes embryonnaires (par exemple, chez l'humain : les branchies ou la queue qui apparaissent puis disparaissent au cours de l'embryogenèse) et organes-reliques (comme chez l'humain le coccyx, reste d'une queue, ou l'appendice, relique de cæcum, bien que ce cas soit discuté, l'appendice pouvant avoir un rôle immunitaire)

3- AVANTAGES DE LA FABRICATION D'ORGANES ARTIFICIELS

Après une greffe, pratiquer une activité physique régulière est une bonne chose, et elle est souvent encouragée par les médecins. Le premier avantage est thérapeutique : réhabituer le corps à l'effort. Le second est psychologique : « réconcilier la personne greffée avec son corps ». L'activité physique donne au patient une impression de bien-être. Cette reprise de l'activité physique doit se faire progressivement, pour que la personne greffée apprenne à suivre son propre rythme, et qu'elle comprenne les signes de son corps. Les sports bénéfiques sont plutôt la natation, le cyclisme, la marche, l'athlétisme, le tir à l'arc, le golf, le ski de fond, la course, le canoë-kayak... En revanche, pratiquer un sport d'équipe telle que le rugby ou le football, ou un sport de contact peut s'avérer dangereux, car les risques de blessures sont importants. Mais un problème se pose, même si le transplanté a l'accord de son médecin, les entraîneurs réagissent parfois avec panique, et refusent leurs inscriptions^{30 à 40}. L'un des plus beaux avantages est celui de pouvoir avoir des enfants. Cela n'est pas sans risques, certes, mais c'est à nouveau possible. Le premier trimestre de la grossesse est le plus dangereux, en effet, % des grossesses sont arrêtées. L'avortement peut être thérapeutique ou spontané. Puis, lorsque ces trois premiers mois sont passés, les chances que la grossesse arrive à terme sont de 90%. C'est pourquoi, de nombreuses femmes désirant vraiment un enfant tentent tout de même une grossesse. Enfin, il faut savoir que, malheureusement, dans 50% des cas, les bébés naissent prématurément, et sont plus petits que les autres bébés. Cela est dû à un retard de croissance durant la grossesse. Parfois, des complications peuvent avoir lieu, après

la grossesse. On conseille le plus souvent d'attendre deux ans après la transplantation, avant d'envisager une grossesse. Le traitement devra aussi être revu, afin d'éviter une malformation du fœtus à cause de médicaments anti-rejet. Le suivi sera important, il faut compter un rendez-vous tous les mois au début, puis tous les quinze jours, et un suivi régulier après l'accouchement. L'accouchement ne peut pas se faire dans n'importe quel hôpital. Il faut prévoir un hôpital de niveau 3, c'est-à-dire qu'il y aura un service de réanimation néo-natale. La mère ne pourra pas allaiter, car les immunosuppresseurs passent par le lait maternel. Avoir un bébé après une greffe est donc possible, il suffit juste de prendre quelques précautions.

4- INCONVÉNIENTS DE LA FABRICATION D'ORGANES ARTIFICIELS

La greffe comporte de multiples avantages et trois inconvénients majeurs. Avec cette opération, c'est une nouvelle vie offerte (plus de 20 ans parfois). On a la possibilité de reprendre son travail, faire des projets, avoir des enfants, partir en voyage, faire du sport... Mais elle est obligatoirement associée à un traitement très lourd pour éviter le rejet, une réaction immunitaire naturelle qui peut conduire à la perte du greffon, voire à la mort du receveur. Le dernier inconvénient est le poids psychologique de cette opération. La greffe n'est donc pas véritablement une guérison complète. Une personne greffée n'est pas pour autant guérie. Mais elle offre une seconde vie. Ce n'est pas une totale guérison, mais c'est déjà beaucoup.

CONCLUSION

Tout le monde peut donc décider de donner ses organes ou non, l'important est d'en parler à ses proches pour qu'ils sachent quand on leur demandera quel était leur avis sur ce sujet. Malheureusement la greffe ne peut pas toujours avoir lieu, à cause de la pénurie d'organes, d'un sujet mal connu et tabou, mais aussi de problèmes de religion et de refus. Il est possible de donner de son vivant, si la compatibilité, la liberté du choix et la loi de bioéthique sont respectées. Cela reste dans le cercle familial.